

DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Successions légale et testamentaire: dévolution, option et traitement du dossier



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Le droit des successions est un droit technique qui a évolué suite aux réformes opérées par les lois de 2001 et 2006. De plus en plus de personnes prennent des dispositions de dernières volontés ou souscrivent des assurances-vie, ce qui rend les règlements successoraux plus complexes encore. Enfin, les indivisions qui peuvent en résulter sont sources de difficultés qui nécessitent des solutions rapides.
- Cette formation revient sur les principes généraux applicables en matière de dévolution. Elle envisage tant la dévolution légale que testamentaire. La gestion des actes mais aussi de l'indivision sont abordées aux côtés du traitement civil de l'assurance-vie.



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique, schémas et cas pratiques



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Support de travail avec l'essentiel, les textes et la jurisprudence
- Schémas
- PowerPoint



FORMATEUR

Sébastien RICHARD
ou Bertrand DESFOSSÉ
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



RÉF. CSN

000024



PUBLICS

Notaires - Clercs

PRÉ-REQUIS

Intermédiaire



PLUS-VALUE

- Approfondissement des connaissances
- Maîtrise des règles de dévolution et d'options successorales
- Gestion du dossier de succession



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 DÉVOLUTIONS LÉGALE ET TESTAMENTAIRE

1h30

- Les règles générales de la transmission ab intestat
- L'identification des legs

2 L'OPTION SUCCESSORALE

2h30

- Les types d'option
 - l'acceptation pure et simple
 - l'acceptation à concurrence de l'actif net
 - la renonciation
- Les modalités de l'option
 - les délais pour opter
 - la transmission de l'option
- Les règles spécifiques aux legs
 - l'envoi en possession
 - la délivrance des legs

3 LA GESTION DE LA SUCCESSION

1h30

- Les actes successoraux :
 - l'acte de notoriété
 - l'inventaire clôture
 - l'attestation immobilière
- Les problématiques successorales
 - la vacance et la déshérence
 - l'intervention du généalogiste
- L'indivision successorale
 - les règles de gestion
 - les mandats successoraux
 - le partage
- La situation de démembrement avec l'usufruit du conjoint

4 L'ASSURANCE-VIE DU POINT DE VUE CIVIL

1h30

- La désignation du bénéficiaire
- L'acceptation par le bénéficiaire
- Des capitaux assurés véritablement hors succession ?